



www.groupe-methivier.com

**Agréé par le G.I.P.**

**N'attendez plus !**

# CONTROLE OBLIGATOIRE DES PULVERISATEURS

## FORFAIT CONTRÔLE PULVERISATEUR :

**100 € HT + 2 € HT par buse**

(soit, par exemple, pour un appareil avec rampe 24 m : 196 € HT)

Les déplacements seront facturés suivant les tarifs habituels affichés dans nos ateliers (forfait kilométrique + temps de déplacement)

**N.B. : Le pulvérisateur doit être en état de marche, propre et cuve remplie aux 2/3.**

Les règlements seront collectés à la fin du contrôle

**Nos ateliers sont à votre disposition pour un diagnostic préalable à ce contrôle afin de vous éviter une éventuelle contre-visite dont le coût est de 100 € HT + déplacement.**



### BON de COMMANDE CONTROLE PULVERISATEUR

A transmettre à votre responsable atelier - Fax 02 38 35 20 99

Raison sociale : ..... Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse mail : ..... N° SIREN : .....

Marque du pulvérisateur : ..... Type commercial : .....

PORTÉ       TRAÎNÉ       AUTOMOTEUR       ARBO

Régulation : DPM       DPM électronique       DPA électronique       Autre

Année : ..... Largeur de rampe : ..... Période d'intervention souhaitée : .....

Bon pour commande, le .....  
à .....

Signature :